

LETTRE HEBDOMADAIRE N°628

0.00

07 février 2025

LES CHIFFRES DE LA SEMAINE

L'ÉDITO D'ARNAUD

par Arnaud BENOIST-VIDAL, Gérant d'actifs

4

10 %

Les droits de douane supplémentaires sur les importations chinoises

98,4 milliards de dollars

Le déficit commercial américain en décembre, soit le 2^{ème} plus élevé de l'histoire après celui de mars 2022

100 milliards de dollars

Le montant des investissements prévus par Amazon en 2025

VOTRE CONTACT



Axelle **RIESI**Responsable

des relations partenaires

ariesi@financieredelarc.com

06 58 11 84 85

La bourse ou des droits de douane!

La lune de miel n'aura duré que 12 jours. Donald Trump a fait trembler les marchés en début de semaine en signant, le 1er février, trois décrets instaurant des tarifs de 25% sur les importations en provenance du Canada et du Mexique. La Chine n'a écopé que d'un taux supplémentaire quasi symbolique de 10%, bien moindre que celui redouté. L'Europe n'a pas été oubliée, comme l'a promis le nouveau président. Toutefois, le sort du Vieux Continent n'est pas encore scellé, puisque cela va dépendre d'une autre procédure, initiée le 21 janvier par un mémorandum de la Maison-Blanche, demandant à ses agences fédérales une revue complète des causes du déficit commercial américain et des remèdes à appliquer pour le résoudre.

Des tarifs, même plus peur ?

Cette fois-ci, la secousse boursière n'aura duré que 24 heures, le temps au dirigeant américain de faire un semblant de volte-face en suspendant la procédure visant ses deux voisins pour une période d'un mois. Il apparaît de plus en plus évident, que les droits de douane ne sont qu'un instrument politique et financier pour obtenir davantage. Dans son communiqué du 1er février, disponible sur son site internet, la Maison-Blanche justifie l'action présidentielle par le fait que le commerce international sur les biens physiques représente 67% du PIB canadien, 73% du PIB mexicain et 37% du PIB chinois contre à peine 24% du PIB des États-Unis. Le déficit commercial américain sur les biens a représenté plus de 1 000 milliards de dollars en 2023. Le but est d'insister sur le fait que les autres nations ont plus à perdre dans une guerre commerciale que le pays de l'Oncle Sam.

Ne faisons pas de triomphalisme prématuré

Pour le moment, les mesures prises ont été faites dans le cadre de la loi d'urgence dite IEEPA (International Emergency Economic Powers Act), où cette fois-ci, la priorité nationale est l'arrêt de l'immigration illégale et des importations de stupéfiants de toute sorte, en visant expressément les cartels de la drogue. La marche arrière a été obtenue en contrepartie d'une armée mexicaine de 10 000 militaires à la frontière Sud et d'un investissement de 1,3 milliards de dollars américains promis par le Canada en nouveaux moyens matériels et humains à la frontière Nord. La problématique du déficit a été mise de côté pour le moment. Washington a obtenu dans cette négociation des promesses qui pourront réduire le coût de la facture contre

l'immigration, rien de plus. Nul doute que le bras de fer va se poursuivre pour inciter à vendre davantage de produits américains à l'étranger et doper les investissements manufacturiers sur le sol des États-Unis, pour moins importer de la zone de libre-échange rebaptisée USMECA (ex-NAFTA) ou en français ACEUM (ex-ALENA).

Un effet Trump déjà visible dans les statistiques économiques ?

Nous trouvons fort intéressante la publication cette semaine de l'indice ISM manufacturier de janvier, qui ressort bien audessus des attentes à 50.9. C'est surtout la première donnée en phase d'expansion (supérieur au seuil de 50) depuis octobre 2022. De plus, l'indicateur des nouvelles commandes est en forte hausse à 55 contre 52,1, ainsi que celui de l'emploi (50,3 contre 45,4) précédemment. La récession industrielle qui sévissait jusqu'alors est-elle terminée d'un simple coup de baguette magique, grâce à Donald Trump? On pourrait le croire à première vue. Il est clair que la menace des droits de douane fait tout accélérer. Les commandes de biens durables ex-transport (hors effet négatif de Boeing) ont été en hausse de 0,30% en décembre. Il est assez ironique de constater que le déficit commercial américain en décembre s'est creusé de 18.9 milliards de dollars à 98,4 milliards de dollars, soit le 2ème plus élevé depuis le record historique de mars 2022. En 2024, les importations américaines sont en hausse de 6,6% à 4 110 milliards de dollars (soit à un rythme plus élevé que la croissance du PIB de 2,8%) contre une progression de 3,9% des exportations. La hausse des importations sur un seul mois a été de 3,5%, ce qui révèle une accélération forte. Il est fort probable que les entreprises aient augmenté leurs approvisionnements extérieurs pour devancer l'augmentation des droits de douane.

La vie des marchés continue, malgré les tarifs

Il est clair qu'une épée de Damoclès sera omniprésente audessus de nos têtes pendant ces quatre prochaines années. Selon les économistes, les conséquences d'une nouvelle guerre commerciale dure seraient néfastes pour toutes les zones, y compris pour les États-Unis, aussi bien au niveau du PIB que de l'inflation. De facto, le bras de fer sera continu, progressif, mais également raisonné pour ne pas briser l'activité américaine. Par conséquent, les affaires continuent et les bons résultats des entreprises font grimper les indices.

LETTRE HEBDOMADAIRE N°628

07 février 2025

Financière de l'Arc est une société de gestion entrepreneuriale, majoritairement détenue par ses dirigeants fondateurs.

Les compétences pluridisciplinaires de notre équipe permettent de bâtir des solutions d'investissement adaptées pour une clientèle de professionnels et de particuliers.

NOS SOLUTIONS



GESTION COLLECTIVE DES OBJECTIES D'INVESTISSEMENT SPÉCIFIQUES

Une gamme de fonds complémentaires pour répondre aux principaux besoins de nos investisseurs : Obligations internationales, actions de l'Union européenne, fonds diversifiés,...



GESTION PILOTÉE

UNE VRAIE MULTIGESTION INDÉPENDANTE

Gagnez en réactivité pour la gestion de vos contrats d'assurance-vie ou de capitalisation et exploitez au mieux l'univers d'investissement disponible : nous agissons pour vous.



GESTION DÉDIÉE

DU SUR-MESURE POUR VOTRE INVESTISSEMENT

Une approche haut de gamme grâce à une large palette de supports d'investissement disponibles. La stratégie est définie et évolue précisément en fonction de vos besoins.







Avertissement

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de la Financière de l'Arc. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par la Financière de l'Arc à partir de sources qu'elle estime fiables. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie.

Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

La Financière de l'Arc ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Financière de l'Arc - 260 rue Guillaume du Vair - 13090 Aix-en-Provence — S.A.S. au capital de 828 000 € — RCS 533 727 079 — Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n GP 11000027.